

# Prévenir et agir contre les discriminations au travail

**CONFÉRENCE** Le Réseau égalité Berne francophone a organisé jeudi soir une table ronde sur la problématique du harcèlement, avec la participation du Centre de formation professionnelle santé social (ceff).

PAR THÉOPHILE BLOUDANIS

**H**arcèlements sexuels et psychologiques, discriminations, mobbing ou même violences, aucun milieu professionnel n'est épargné par ces problématiques. C'est dans cette optique que le Réseau égalité Berne francophone, en collaboration avec le ceff Santé-social, a organisé, jeudi soir, une table ronde concernant ce phénomène sur le lieu de travail, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan.

L'organe cantonal a invité des professionnels et des experts en la matière, comme Estèle Geiger directrice de l'établissement médico-social pour personnes âgées Redern, à Bienne, Anne-Marie Lando Wacker, éducatrice en santé sexuelle, ou encore Julien Perriard, délégué à l'Aide à la résolution de conflits (ARC) de la Ville de Lausanne. Une classe d'assistants en soins et santé communautaires (ASSC) a également présenté le résultat de son travail sur le harcèlement dans le milieu des soins, de façon théâtrale. Ils ont ainsi illustré des situations que des personnes ou eux-mêmes ont vécues dans le cadre de leur travail ou études.

«C'est une première collaboration et nous en sommes très satisfaits», a déclaré Daniel Roulin, directeur du ceff Santé-social. «Ces problématiques sont capitales, et nous organisons des cours et projets pour et avec nos étudiants. Il y aura très probablement une suite avec le Bureau de l'égalité



La table ronde du Réseau égalité s'est penchée sur la prévention et l'intervention contre tous types de harcèlements. THÉOPHILE BLOUDANIS

», s'est-il réjoui. La conférence a par la suite abordé le harcèlement comme une forme d'atteinte à l'intégrité personnelle et à la personnalité des travailleuses et travailleurs.

## «Tolérance zéro» et intervention

Pour certains élèves de la classe, c'est surtout le statut qui joue un rôle dans cette problématique. «Si on dénonce des actes de la sorte, beaucoup d'entre nous peuvent être découragés, parce que nous ne sommes pas encore assez consi-

“  
Plus une investigation est formelle, moins les gens vont changer.”

JULIEN PERRIARD  
DÉLÉGUÉ DE LA CELLULE ARC  
DE LA VILLE DE LAUSANNE

dérés», a commenté un futur soignant, s'adressant aux intervenants. Pour Estèle Geiger, «expliquer son ressenti peut être très utile quand même,

non seulement pour que la hiérarchie puisse agir, mais aussi pour se protéger soi-même et ses collègues».

Il existe plusieurs types de phénomènes, impliquant des violences psychologiques, des discriminations et des propos ou actes à caractère sexuel. «Il s'agit cependant de bien distinguer le harcèlement entre les patients et le personnel et celui uniquement entre le personnel», a souligné la directrice du home Redern. «Dans notre établissement, nous avons été confrontés au premier. Il s'agit là d'un problème

qui doit parfois être réglé de manière très sévère, c'est-à-dire au renvoi des résidents concernés, surtout dans le domaine des soins.»

«Aucun milieu professionnel n'est épargné par cette problématique», a expliqué de son côté Julien Perriard. «Ça peut commencer par des petites blagues ou des taquineries, qui prennent ensuite plus d'ampleur. C'est en fait une atmosphère propice au harcèlement psychologique ou sexuel», a-t-il complété. Cependant, la politique de «tolérance zéro» menée par de nombreux

## Le Réseau égalité Berne francophone

Il conseille et assiste le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme, dans l'utilisation du français dans ses prestations. Il s'agit d'une commission extraparlamentaire régionale permanente, instituée par le Conseil exécutif et promeut l'égalité dans le Jura bernois et Bienne. «Chaque année, nous organisons des rencontres et formations sur différentes thématiques traitant de l'égalité», explique Ana Gonzalez, responsable du Secrétariat général du réseau. Ce dernier fait aussi le lien avec les diverses organisations et institutions qui s'occupent de questions concernant l'égalité des sexes dans notre région. **TBL**

ses institutions face à ce phénomène ne fait pas l'unanimité. Elle devrait être menée différemment selon le délégué ARC de la Ville de Lausanne. «Il s'agit de savoir dans quel sens c'est fait. Lorsqu'il y a un problème, il faut très rapidement écouter toutes les parties impliquées, et pas seulement les victimes.» Et d'ajouter: «Si une enquête interne est menée contre quelqu'un, j'ai rarement vu ces personnes admettre ce qu'il leur est reproché. Plus une investigation est formelle, moins les gens vont changer.»

## RÉSEAU ÉGALITÉ BERNE FRANCOPHONE DU JURA BERNOIS

# Harcèlement sexuel au travail, cela peut vous arriver !

**Qu'est-ce qui différencie le flirt du harcèlement sexuel ?**

**Quelles actions peuvent prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail ?**

**Quelles mesures adopter lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est dénoncé ?**

Le Réseau égalité Berne francophone propose, en collaboration avec le deuxième Observatoire à Genève, une formation continue pour thématiser les problématiques du harcèlement sexuel, psychologique et des violences sur le lieu de travail. Cette formation continue s'adresse à nouveau aux entreprises, organisations régionales ainsi qu'à toute personne intéressée par la mise en place de dispositifs et l'acquisition d'outils permettant de prévenir toute forme d'atteinte à l'intégrité personnelle et à la personnalité des travailleuses et travailleurs. Favoriser l'apparition d'un climat de travail exempt de discrimination est payant et garant de la bonne santé, de la motivation de vos équipes et de la notoriété de votre entreprise/institution. La formation continue aura lieu, le jeudi 11 novembre, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan. Le module théorique sera dispensé de 9 à 13 heures et le module pratique de 14 à 17 heures.

Vous trouverez toutes les informations pour l'inscription sous *Formation continue*



*modulaire: Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail: prévenir et agir (be.ch) > S'inscrire à la formation continue (be.ch)*

Le Réseau égalité Berne francophone renforce encore son action pour accompagner les entreprises et les organisations actives dans le secteur de la santé. Il organise, en complément à la formation continue et en collaboration avec le centre de formation professionnelle Berne francophone ceff Santé-Social, une conférence pour aborder la thématique avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement dans

les soins. La conférence aura lieu, le jeudi 11 novembre, de 18 à 19 heures 30, à l'auditorium du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan. Elle s'ouvrira par la présentation d'un exposé de la classe d'apprentis assistants en soins et santé communautaire ASSC – CFC de Valérie Baumann, infirmière et enseignante au ceff SANTÉ-SOCIAL à Saint-Imier.

Vous trouverez toutes les informations pour l'inscription à la conférence sous: Conférence: Le harcèlement sur le lieu de travail (be.ch) et S'inscrire à la conférence (be.ch). | ag

**TRAMELAN**

# Harcèlement sexuel en question

Qu'est-ce qui différencie le flirt du harcèlement sexuel? Quelles actions peuvent prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail? Quelles mesures adopter lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est dénoncé?

Le Réseau égalité Berne francophone propose, en collaboration avec le ceff Santé-social, une conférence et une formation continue pour thématiser les problématiques du harcèlement sexuel, psychologique et des violences sur le lieu de travail. La formation continue s'adresse à nouveau aux entreprises, organisations régionales ainsi qu'à toute personne intéressée par la mise en place de dispositifs et l'acquisition d'outils permettant de prévenir toute forme d'atteinte à l'intégrité personnelle. Elle aura lieu le jeudi 11 novembre, au CIP. Le module théorique sera dispensé de 9h à 13h et le module pratique de 14h à 17h. La formation sera suivie de 18h à 19h30, d'une conférence qui aborde la thématique avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement dans les soins.

Elle s'ouvrira par la présentation d'un exposé de la classe d'apprentis assistants en soins et santé communautaire ASSC - CFC et sera suivie d'une table ronde animée par Virginie Pilault, journaliste et formatrice. Y participeront Estèle Geiger, directrice de l'établissement médico-social pour personnes âgées Redern; Anne-Marie Lando Wacker, éducatrice en santé sexuelle; Julien Perriard, délégué ARC, Cellule ARC (aide à la résolution des conflits) de la ville de Lausanne; Pierre-André Wagner, avocat, LL.M., responsable du service juridique de l'Association suisse des infirmières et infirmiers. Inscription obligatoire sur [www.be.ch/egalite-tableronde](http://www.be.ch/egalite-tableronde). **C-MPR**



# Le harcèlement sur le lieu de travail au cœur d'une conférence

**TRAMELAN** En collaboration avec le ceff Santé-social et en marge d'une journée de formation continue destinée aux entreprises de la région, le réseau Égalité Berne francophone proposera ce jeudi de 18 h à 19 h 30 une conférence sur le thème du harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Cette dernière se tiendra à l'auditorium du CIP à Tramelan. Elle s'ouvrira par un exposé d'une classe d'apprentis assistants en soins et santé communautaire du ceff. Suivra une table ronde animée par la journaliste Virginie Pilault et à laquelle participeront Estèle Geiger, directrice d'un EMS, Anne-Marie Lando Wacker, éducatrice en santé sexuelle, Julien Perriard, délégué de la cellule d'aide à la résolution des conflits de la ville de Lausanne, et Pierre-André Wagner, avocat. Inscription obligatoire jusqu'au 9 novembre sur [www.be.ch/egalite-tableronde](http://www.be.ch/egalite-tableronde). CLR

# Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail: prévenir et agir

Qu'est-ce qui différencie le flirt du harcèlement sexuel? Quelles actions peuvent prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail? Quelles mesures adopter lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est dénoncé?

Le Réseau égalité Berne francophone propose, en collaboration avec le deuxième Observatoire à Genève, une formation continue pour thématiser les problématiques du harcèlement sexuel, psychologique et des violences sur le lieu de travail. Cette formation continue s'adresse à nouveau aux entreprises, organisations régionales ainsi qu'à toute

personne intéressée par la mise en place de dispositifs et l'acquisition d'outils permettant de prévenir toute forme d'atteinte à l'intégrité personnelle et à la personnalité des travailleuses et travailleurs.

Favoriser l'apparition d'un climat de travail exempt de discrimination est payant et garant de la bonne santé, de la motivation de vos équipes et de la notoriété de votre entreprise/institution. La formation continue aura lieu le jeudi 11 novembre, au CIP. Le module théorique sera dispensé de 9h à 13h et le module pratique de 14h à 17h.

 **Inscription en ligne sur [www.be.ch/egalite-formations](http://www.be.ch/egalite-formations)**

Harcèlement dans les soins  
Le Réseau égalité Berne francophone renforce encore son action pour accompagner les entreprises et les organisations actives dans le secteur de la santé. Il organise, en complément à la formation continue et en collaboration avec le centre de formation professionnelle Berne francophone ceff Santé-social, une conférence pour aborder la thématique avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement dans les

soins. La conférence aura également lieu le jeudi 11 novembre, de 18h 19h30, à l'auditorium du CIP. Elle s'ouvrira par la présentation d'un exposé de la classe d'apprenti·e-s assistant·e-s en soins et santé communautaire ASSC – CFC de Valérie Baumann, infirmière et enseignante au ceff Santé-social à Saint-Lmier. (c)

 **Inscription obligatoire en ligne sur [www.be.ch/egalite-tableronde](http://www.be.ch/egalite-tableronde)**

**➔ Délai d'inscription: 4 novembre. N'attendez plus. Le nombre de places est limité.**